

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-337-1924 Interdiction de séjour.

n° 73-337-1924

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 décembre 1924

Numéro JO
n° 337 du 30/12/1924

Date du numéro
30 décembre 1924

TEXTE INTÉGRAL

le séjour de la ville d'Obock est interdit pendant cinq ans au nommé Abdallah Hassen.